Rabat, le 12 septembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Déclaration de franchissement de seuil de participation FS/EM/15/2023

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public que la société Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited, a déclaré, avoir franchi, indirectement, à la hausse, le 4 septembre 2023, les seuils de participation de 5%, 10%, 20%, 33,33% et 50% dans le capital de Sanlam Maroc et ce, suite à l'apport par les groupes Sanlam et Allianz à Sanlam Allianz Africa de leurs titres de participation détenus dans certaines filiales africaines.

Suite à cet apport, Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited déclare détenir indirectement 2 541 267 actions Sanlam Maroc, soit 61,73% du capital de ladite société.

Dans les six mois qui suivent le franchissement des seuils précités, Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited envisage de poursuivre ses achats sur la valeur Sanlam Maroc.

Sanlam Allianz Africa Proprietary Limited déclare agir de concert avec les sociétés Sanlam Emerging Markets Proprietary Limited, Allianz Europe B.V et Sanlam Pan Africa Maroc SA.

Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :
Tél : 05 37 68 89 75
E-Mail : information_financiere@ammc.ma